

Découvert garanti du compte bancaire courant

Services	Taux et frais
Limite de crédit de départ	Correspond à 75 % du solde de votre compte d'épargne à taux d'intérêt élevé, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.
Taux d'intérêt annuel	15 % sur la somme que vous avez empruntée Nous calculons les intérêts sur une base quotidienne à compter de la date à laquelle votre compte est à découvert.
Date de comptabilisation des intérêts	Les intérêts sont calculés sur une base quotidienne à compter de la date à laquelle le compte est à découvert.
Paielement minimum	Aucun paiement minimum n'est requis. Vous rembourserez automatiquement votre découvert lorsqu'une somme sera déposée dans votre compte bancaire courant. Nous n'exigerons un remboursement que si un événement déclencheur survient. Consultez votre Convention Tenue de compte pour en savoir plus.
Opérations de change	Ne s'applique pas
Frais annuels	0 \$
Autres frais	Aucuns

Renseignements supplémentaires

Dépassement de la limite de crédit : Aucuns frais de dépassement de la limite de crédit ne seront facturés aux résidents du Québec.

Notes explicatives : Les termes utilisés aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans la Convention Tenue de compte, sauf indication contraire.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Forfait bancaire tout inclus Manuvie, composez sans frais le **1 877 765-2265**. Les taux d'intérêt et les frais indiqués sont ceux en vigueur depuis le **20 janvier 2019**; ils peuvent changer de temps à autre.

